

## Article

---

« Structure sociorésidentielle et conditions de vie au Saguenay »

Michel Perron, Laurent Richard et Suzanne Veillette

*Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 112, 1997, p. 31-48.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022607ar>

DOI: 10.7202/022607ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

---

# Structure sociorésidentielle et conditions de vie au Saguenay

**Michel Perron, Laurent Richard et Suzanne Veillette**

Groupe ÉCOBES

Cégep de Jonquière

Jonquière (Québec)

## Résumé

La région métropolitaine de recensement de Chicoutimi-Jonquière est située au centre géographique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et constitue l'un des territoires les plus urbanisés au Québec. À partir des données de 1991 du recensement de la population canadienne, l'étude propose une vision synthèse de la structure sociorésidentielle saguenéenne dégagée au moyen des méthodes de l'écologie sociale. Les résultats font ressortir d'importantes disparités entre la composition sociale des différents quartiers des trois villes principales et mettent en évidence des oppositions assez marquées entre les municipalités périurbaines et urbaines du territoire. Le repérage de trois zones socio-économiques et de huit aires sociales distinctes, de même que la description détaillée de chacune d'entre elles, ajoutent à la compréhension des inégalités sociales. Enfin, les auteurs se questionnent sur la dynamique de l'apparition de telles inégalités dans le contexte de l'homogénéité ethnoculturelle qui caractérise la population saguenéenne, notamment en faisant ressortir certains faits historiques à propos du mode d'appropriation du territoire.

**Mots-clés:** écologie sociale, Saguenay, structure sociorésidentielle, aires sociales.

## Abstract

### Residential Structure and Social Differentiation in Saguenay

The census metropolitan area of Chicoutimi-Jonquière, located at the geographical center of the Saguenay-Lac-Saint-Jean region, is one of most urbanized areas in Quebec. Using data from the 1991 Census of Canada and a factorial ecology approach, this study reveals important disparities in the Saguenay's residential and social structure. For the three most populated cities, the classic opposition between core and periphery can be observed. Mapping and detailed descriptions of three socio-economic zones and eight social areas facilitate comprehension of social inequalities. Finally, the authors reflect upon the reasons underlying the emergence of these inequalities in light of the homogeneity of the population.

**Key Words:** social ecology, Saguenay, residential and social structure, social areas.

---

## INTRODUCTION

Au moment où les préoccupations budgétaires mobilisent l'attention de la population et des décideurs publics, des interventions mieux planifiées sont de rigueur. Dans la foulée de la décentralisation des pouvoirs, qui s'accompagne d'une volonté de mieux ajuster les services publics aux particularités régionales et locales, des choix appropriés s'imposent. De tels choix supposent une connaissance approfondie des forces et faiblesses des différentes collectivités, de même que le recours à des stratégies d'actions concertées. S'inscrivant dans la tradition de la sociologie américaine et puisant plus particulièrement dans les méthodes de l'écologie sociale initiées par l'école de Chicago (Morgan, 1983; Grafmeyer et Joseph, 1984), la présente étude vise à mettre au jour les contrastes et les oppositions dans les conditions de vie des différents segments de la population saguenéenne, par ailleurs très homogène aux plans ethnique et culturel. À partir des données recueillies sur la population canadienne en 1991, l'étude s'intéresse à la composition sociale des quartiers de la région métropolitaine de recensement<sup>1</sup> (RMR) de Chicoutimi-Jonquière.

Le modèle des aires sociales de 1991 peut constituer un outil de développement régional utile à plusieurs fins: planification de services, évaluation de programmes, identification de clientèles cibles, plans de mise en marché. Une précédente étude, réalisée à partir des données du recensement de 1981, l'a d'ailleurs démontré (Perron *et al.*, 1989). De plus, un tel modèle, lorsque utilisé comme trame de fond pour mener diverses études sociogéographiques, contribue à mettre en évidence la pertinence de l'approche écologique en milieu urbain, notamment en matière de santé (Perron, 1997; Veillette *et al.*, 1995; Veillette *et al.*, 1992; Perron et Veillette, 1992) et d'éducation (Veillette *et al.*, 1993).

Après avoir rappelé, dans une première section, ce qu'est devenue l'écologie sociale des espaces urbains, nous décrivons succinctement la méthodologie qui permet de procéder au repérage et à la cartographie des zones socio-économiques et des aires sociales de la RMR. La troisième section fera état des résultats de l'analyse factorielle et présentera un profil de chacune des aires sociales. En s'appuyant sur des faits révélés par des travaux en histoire sociale et en géographie historique, il deviendra alors possible de mieux saisir comment les aires sociales d'aujourd'hui reflètent les conditions de développement qui ont prévalu au Saguenay au cours des 150 dernières années. À ce titre, le mode d'appropriation du territoire ainsi que les processus d'industrialisation et d'urbanisation apparaissent au premier plan.

## L'ÉCOLOGIE SOCIALE DES ESPACES URBAINS

Depuis sa première formulation, l'écologie sociale porte une attention particulière à la dimension sociorésidentielle de la dynamique urbaine. Cet intérêt s'est renforcé dans les années 1970 quand l'approche écologique a recouru aux techniques d'analyse factorielle et au calcul par ordinateur (Sanders, 1989). L'écologie sociale considère qu'il existe une logique sociorésidentielle. Autrement dit, elle postule que le choix d'un quartier ne s'effectue pas au hasard. La localisation résidentielle est, au contraire, influencée et parfois contrainte par différents facteurs

parmi lesquels figurent au premier chef les caractéristiques des individus et des ménages. L'objet premier de l'écologie sociale des espaces urbains est de discriminer, parmi ces caractéristiques, celles qui sont les plus significatives et de les synthétiser ensuite en grandes dimensions ou facteurs. Il importe de souligner que de telles études, réalisées dans plusieurs villes nord-américaines ou européennes, ont fourni des résultats convergents et confirmé les principes de différenciation sociospatiale déjà identifiés par Shevky et Bell (1973). Ainsi, trois dimensions permettent généralement de synthétiser l'espace social d'une ville et de dégager la structure sociorésidentielle; il s'agit des dimensions socio-économique, familiale et ethnique (Polèse et Carlos, 1978).

La dimension socio-économique révèle que les individus et les ménages possédant des caractéristiques semblables se retrouvent concentrés dans certaines zones résidentielles. La dimension familiale fait bien ressortir le fait que les individus et les ménages n'occupent pas les mêmes zones résidentielles suivant l'étape qu'ils ont atteint dans leur cycle de vie. Enfin, dans les villes de grande taille, on retrouve la dimension ethnique, laquelle exprime une ségrégation spatiale des communautés ethniques et linguistiques (Foggin et Polèse, 1976; Cliche, 1980; Le Bourdais et Lefebvre, 1987). Le grand nombre d'individus ou de ménages de même statut qui désirent vivre dans un environnement social donné explique que l'on retrouve des aires sociales homogènes à l'intérieur des villes (Moles et Rohmer, 1978).

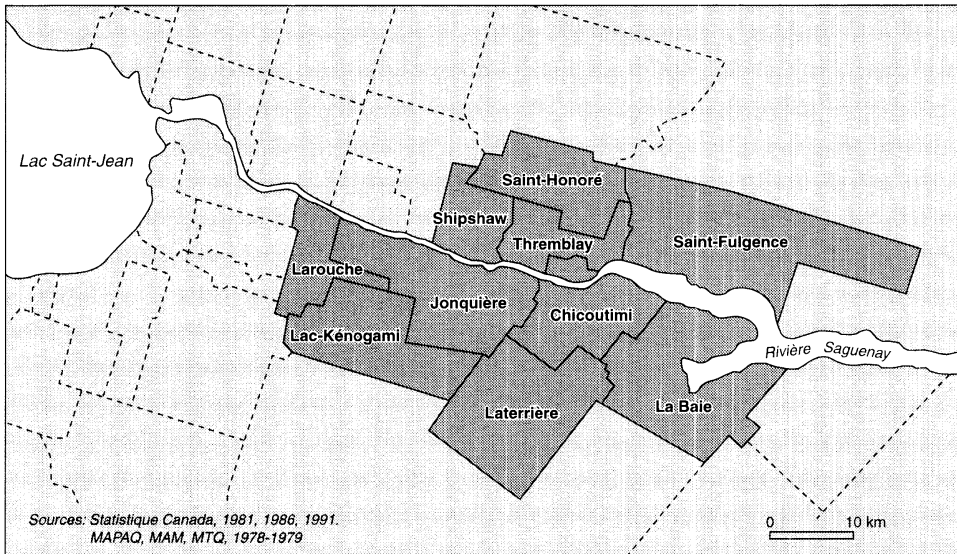
## DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Bien qu'un modèle écologique doive partir des discontinuités sociales dans une aire géographique, le chercheur reste contraint par l'arbitraire de l'unité territoriale retenue. L'analyse factorielle permet cependant de construire, par itérations successives, une association spatiale de nature corrélative entre les variables introduites dans le modèle.

### LES UNITÉS D'ANALYSE

Au recensement de 1991, dix municipalités saguenéennes forment la RMR de Chicoutimi-Jonquière (figure 1). Dans le cadre de la présente étude, le secteur de dénombrement (SD), qui constitue l'entité géographique de base de la collecte des données du recensement canadien, est l'unité géostatistique retenue. Rappelons qu'un SD regroupe en moyenne 300 ménages ou un millier d'individus. Parmi les 200 SD originaux délimités par Statistique Canada dans le fichier-source de la RMR, 142 ont été retenus dans la base de données sans avoir à subir d'ajustement; 19 ont été exclus parce qu'il s'agissait d'institutions; les 39 autres ont subi les ajustements requis. Notamment, il a fallu estimer les valeurs sur le revenu qui avaient été supprimées par l'agence fédérale par souci de confidentialité. De plus, afin d'éviter la tendance qu'ont les SD moins peuplés (population totale inférieure à 250 personnes) à se particulariser dans les analyses factorielles, certains SD ont dû être agrégés à d'autres. Au total, l'analyse a donc été effectuée sur 165 unités distinctes, parmi lesquelles 86 % sont des SD originaux et 14% des unités ajustées (Perron *et al.*, 1995, pp. 27-30).

**Figure 1** Région métropolitaine de recensement de Chicoutimi-Jonquière



## LE CHOIX DES VARIABLES

La sélection des variables à considérer dans la construction d'un modèle par analyse factorielle est également une étape cruciale. Le choix des indicateurs a été effectué en référant, d'une part, à d'autres recherches menées au Québec au cours des dernières décennies (Mayer-Renaud, 1988; Le Bourdais et Lefebvre, 1987; Cliche, 1980; Foggin et Polèse, 1976) et en tenant compte, d'autre part, des résultats obtenus lors d'analyses similaires effectuées pour la municipalité de Jonquière (Perron *et al.*, 1988) et pour l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière (Perron *et al.*, 1989). L'analyse factorielle étant une méthode d'analyse multivariée, elle permet de dépasser le portrait que l'on peut tirer d'un quartier à partir d'un ou quelques indicateurs pris isolément. Ainsi, lorsque l'on tente d'évaluer le statut socio-économique d'un quartier, le niveau de scolarité, l'occupation et la profession des résidents sont des variables tout aussi utiles que le revenu. De plus, l'introduction de données différentielles selon le sexe dans l'analyse s'est avérée une décision appropriée (Coutras et Fagnani, 1989). Ce choix de variables a permis, entre autres, d'accréditer la thèse voulant que le double revenu des ménages soit une caractéristique nettement déterminante du statut socio-économique d'un quartier (Villeneuve et Rose, 1995; Langlois, 1984).

Afin de choisir les variables à inclure dans l'analyse factorielle en composantes principales, une matrice de corrélations avec une sélection de 96 variables a été produite et analysée. L'examen de cette matrice a démontré que 62 variables présentaient des corrélations souvent très fortes ( $> 0,40$ ) et non redondantes ( $< 0,95$ ) avec au moins une vingtaine d'autres variables. À partir de ce noyau, de multiples essais d'analyse factorielle ont été réalisés en procédant à une rotation des axes de type Varimax, dans le but de déceler la «structure la plus simple» selon l'expression

---

de Thurstone (Racine et Reymond, 1973, p. 170). La solution factorielle finale compte 26 variables, dont 15 proviennent du «Profil 2A» qui décrit l'ensemble de la population canadienne, et 11 sont extraites du «Profil 2B» qui porte sur l'échantillon de 20 %.

En plus de mettre en lumière certains facteurs de la structure socio-résidentielle, l'analyse factorielle, menée ici à l'aide du logiciel SPSS, permet d'obtenir un score factoriel<sup>2</sup> déterminant la position de chacune des unités d'analyse (SD) sur le gradient associé à chacun des facteurs. C'est à partir des scores factoriels que l'on regroupe les SD en zones socio-économiques et en aires sociales. Soulignons qu'en raison de leur caractère particulièrement discriminant, seuls les facteurs «taille des ménages» (facteur 1) et «stratification sociale» (facteur 2) ont été sélectionnés. D'ailleurs, la récurrence des variables qui les composent a été maintes fois confirmée dans les études d'écologie sociale.

Le regroupement de SD en zones et aires a été effectué selon une procédure typologique exécutée en phases successives. Premièrement, les unités d'analyse ont été regroupées selon les scores obtenus quant au facteur de stratification sociale (le facteur 2) pour former trois zones socio-économiques en utilisant les valeurs -0,75 s et + 0,75 s comme critères de césure. Secondement, chacune des zones socio-économiques a été par la suite subdivisée en aires sociales selon le score factoriel moyen de ses unités au facteur 1, soit la taille des ménages. En ce qui a trait aux aires sociales de la zone socio-économique moyenne, elles ont été constituées selon la même procédure. Dans un premier temps, le score moyen des unités de la zone moyenne a été calculé pour y distinguer deux sous-ensembles: les aires moyennes supérieures et les aires moyennes inférieures. Ensuite, le calcul d'un score moyen pour chacun des deux sous-ensembles a permis de distinguer l'aire 3 de l'aire 4, de même que l'aire 5 de l'aire 6. Chacun des 165 SD ayant été associé à une aire sociale, on a transposé ensuite ce résultat sur une carte thématique à l'aide du logiciel MapInfo.

## LA COMPOSITION SOCIALE DES QUARTIERS

En 1991, malgré l'homogénéité ethnique et culturelle de la population de cette région, la composition sociale des quartiers de la RMR de Chicoutimi-Jonquière révèle des disparités importantes. Mais avant d'aborder la description détaillée des aires sociales, il convient de bien définir les paramètres qui permettent d'établir l'existence de tels clivages sociogéographiques, soit les facteurs mis au jour par l'analyse factorielle.

### LA STRUCTURE SOCIO-RÉSIDENTIELLE AU SAGUENAY

L'information véhiculée par les 26 variables retenues a pu être synthétisée en quatre facteurs (tableau 1). En utilisant ces quatre facteurs, au lieu des 26 variables initiales, seulement un cinquième de l'information de la matrice originale a été perdu (variance cumulée de 79,1 %). Les quatre facteurs obtenus s'apparentent à deux des trois dimensions habituellement mises en évidence dans les études similaires portant sur des villes nord-américaines. Les premier et troisième facteurs, que nous nommons respectivement «taille des ménages» et «âge des familles»,

**Tableau 1 Structure factorielle simplifiée, RMR de Chicoutimi-Jonquière en 1991**

Variables <sup>1</sup>	Saturations des composantes <sup>2</sup>				Communités <sup>3</sup>
	(F1)	(F2)	(F3)	(F4)	
Séparés ou divorcés / 15 ans et plus	-0,90				0,84
Logements loués	-0,88				0,90
Mariés / 15 ans et plus	0,87				0,93
Nombre de pièces par logement	0,84				0,86
Ménages avec une seule personne	-0,83				0,90
Maison individuelle	0,82				0,82
Familles monoparentales	-0,81				0,75
Nombre de personnes par ménage	0,80			0,48	0,95
5 à 16 ans / population totale	0,64			0,57	0,88
Grades universitaires/15 ans et plus		0,85			0,76
Revenu moyen des femmes		0,84			0,80
Femmes: revenu ≥ 30 000 \$		0,82			0,72
Femmes: revenu < 15 000 \$		-0,80			0,77
Hommes professionnels / 15 ans et plus		0,78			0,69
Scolarité moins de 9 <sup>e</sup> / 15 ans et plus		-0,66			0,72
Taux d'activité des femmes		0,65			0,69
Taux d'inoccupation des femmes		-0,65			0,69
Revenu moyen des hommes	0,47	0,62			0,68
30 à 39 ans / population totale			-0,85		0,80
0 à 4 ans / population totale	-0,43		-0,77		0,79
Construction 1981-1991			-0,70		0,59
50 à 64 ans / population totale			0,67	-0,46	0,74
40 à 49 ans / population totale				0,74	0,81
Taux d'hommes âgés / adultes	-0,41			-0,70	0,83
Couples sans enfants	-0,52			-0,68	0,83
Taux de femmes âgées / adultes	-0,53			-0,63	0,81
<i>Après rotation Varimax</i>					
Variance expliquée (%)	30,1	21,0	14,0	14,0	
Variance cumulée (%)	30,1	51,0	65,0	79,1	
<i>Sans rotation des axes</i>					
Variance expliquée (%)	49,9	16,2	7,9	5,1	
Variance cumulée (%)	49,9	66,1	74,0	79,1	

1 L'ordre de présentation des variables correspond à leur ordre d'apparition dans la solution factorielle retenue.

2 Les «saturations» s'identifient à des coefficients de corrélation (Racine et Reymond, 1973, p. 69). Seules les saturations supérieures à ± 0,40 sont représentées ici afin de faciliter l'interprétation des résultats. Plus la saturation d'une variable est élevée quant à un facteur, plus cette variable y est associée de façon exclusive. La polarité indique comment cette caractéristique interagit sur une dimension donnée. Le facteur 1 (F1) représente la dimension «taille des ménages»; suivent dans l'ordre les facteurs (F2) «stratification sociale», (F3) «âge des familles» et (F4) «occupation».

3 Il s'agit d'un indice pouvant se lire en pourcentage et indiquant comment chacune des variables a contribué à la définition de la matrice factorielle (Racine et Reymond, 1973, p. 175).

---

correspondent à la dimension familiale de la structure sociorésidentielle. En effet, les 13 variables synthétisées dans ces deux facteurs caractérisent l'étape du cycle de vie des individus et des ménages. Quant aux deux autres facteurs, soit le deuxième et le quatrième, ils se rapportent respectivement à la «stratification sociale» et à «l'occupation»; ils exposent la dimension socio-économique de la structure sociorésidentielle. Étant donné l'homogénéité culturelle de la population saguenéenne, il est normal que l'ethnicité ne soit pas un critère de différenciation sociale et spatiale, comme c'est d'ailleurs le cas pour de nombreux ensembles urbains canadiens de taille moyenne (Mayer-Renaud, 1988, p. 49).

Le facteur 1 oppose les quartiers où prédominent des ménages familiaux aux quartiers où résident surtout des petits ménages. Au pôle positif, on retrouve les quartiers comprenant une proportion élevée de gens mariés, logeant dans des maisons individuelles non attenantes et où l'on compte plusieurs enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire); ainsi, le nombre de personnes et de pièces par logement y est plus élevé comparativement aux autres quartiers. Les secteurs où prédominent les petits ménages (pôle négatif) comptent davantage de gens séparés ou divorcés, de logements loués, de familles monoparentales et de ménages avec une seule personne. Si le premier facteur possède une connotation familiale indéniable, les variables qui le composent nous indiquent qu'une opposition spatiale se dessine peut-être entre les ménages inscrits dans un cycle de vie renvoyant à un projet de famille nucléaire (mariés, grands logements) et les autres (séparés, divorcés, personnes seules, familles monoparentales). L'examen attentif de la composition du facteur 2 montre, d'une part, que les quartiers plus aisés comptent davantage de diplômés universitaires et de femmes actives sur le marché de l'emploi dont les revenus sont de catégorie supérieure. Ces quartiers attirent également une forte proportion d'hommes professionnels ayant un revenu élevé. D'autre part, les femmes inoccupées ou celles ayant un revenu inférieur à 15 000 \$, de même que les individus peu scolarisés, semblent être l'apanage des quartiers défavorisés au plan socio-économique.

En appliquant la procédure typologique explicitée auparavant, on obtient des regroupements assez homogènes de quartiers (SD). Trois zones socio-économiques et huit aires sociales ont été repérées dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière en 1991 (figure 2). La zone socio-économique défavorisée est représentée en deux tons de rouge, la zone moyenne en quatre dégradés de couleur verte, et la zone aisée, en deux tons de bleu. Si la couleur de chacune des aires sociales permet de reconnaître aisément la zone socio-économique d'appartenance, c'est l'intensité des teintes qui rend compte de la composition des ménages. Les teintes foncées indiquent une prédominance de petits ménages alors que les teintes pâles sont réservées pour les quartiers où sont concentrés des ménages familiaux. Comme on peut l'observer à partir des axes de la légende, la position relative de chaque aire sociale est déterminée par les scores factoriels moyens obtenus par l'ensemble des quartiers qui en font partie, au regard des deux facteurs de classification typologique. Par exemple, d'un seul coup d'œil, on apprend que l'aire sociale 1 est dans l'ensemble un peu plus défavorisée au plan socio-économique que l'aire sociale 2 et que, par ailleurs, l'aire sociale 6 regroupe les quartiers où prédominent les ménages de plus grande taille.



---

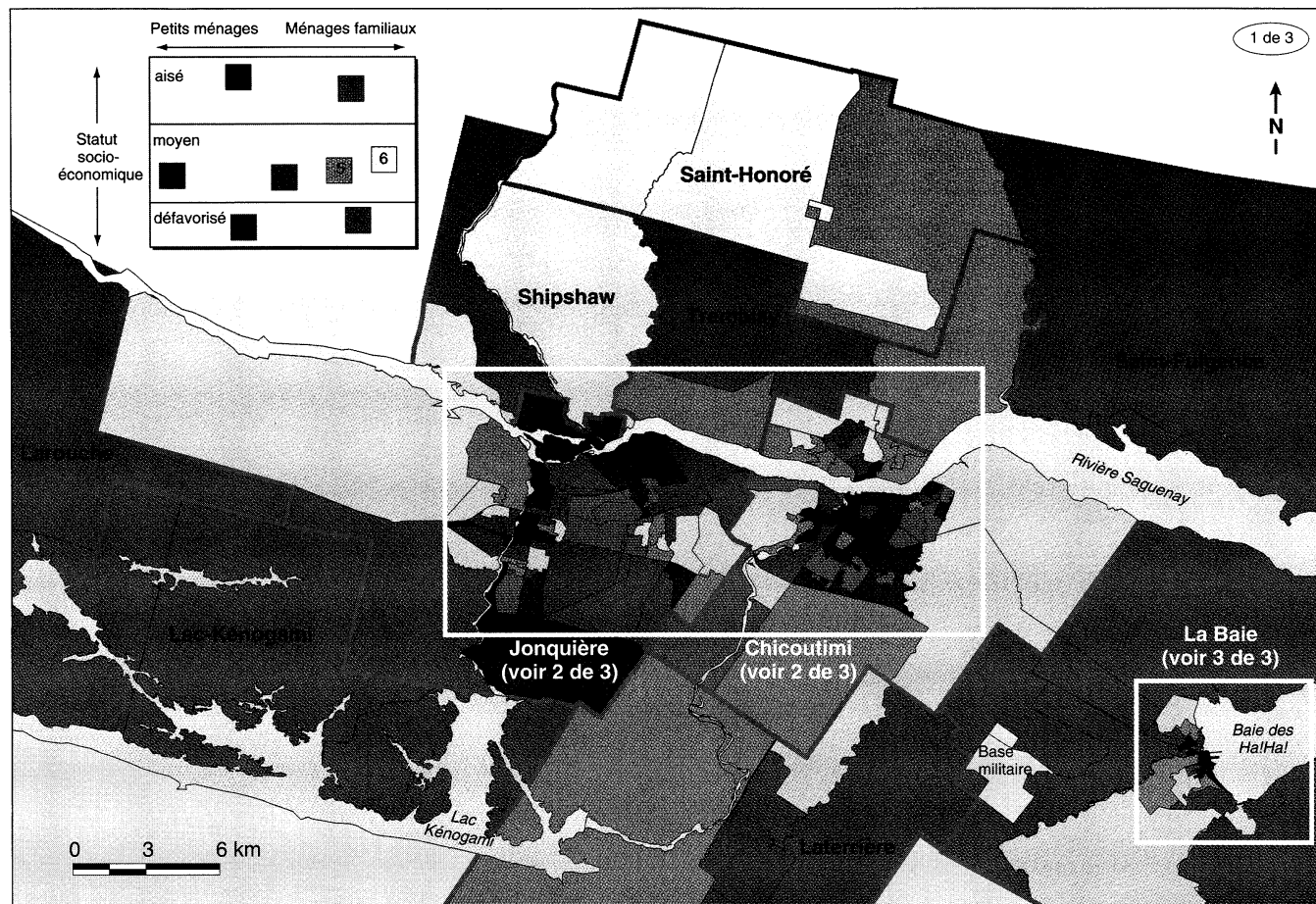
Les zones moyenne et défavorisée couvrent la plus grande superficie du territoire de la RMR (figure 1). Toutefois, les plans 2 et 3 permettent de mieux apprécier la superficie réelle de chacune des zones et aires puisque leur représentation est circonscrite à l'intérieur des limites du territoire à habitat continu des municipalités urbaines de la RMR<sup>3</sup>. Ces vues agrandies font ressortir le fait qu'aucun quartier aisé (couleur bleu) ne se trouve à l'extérieur des municipalités de Chicoutimi et de Jonquière tandis que la prédominance de quartiers à statut socio-économique moyen est particulièrement remarquable à La Baie. De plus, les quartiers formant la zone aisée sont souvent adjacents à des quartiers appartenant à la zone socio-économique moyenne; ils n'ont, par contre, des limites communes avec ceux de la zone défavorisée qu'en de rares occasions. Il est aussi pertinent de souligner que les limites des quartiers des aires 3 et 4 sont adjacentes à celles des quartiers de l'aire sociale 1. À Chicoutimi, les aires 3 et 4 forment même une zone de transition entre les quartiers défavorisés du centre-ville et ceux aisés des banlieues situées de part et d'autre du nouveau pôle de développement commercial qu'est le boulevard Talbot.

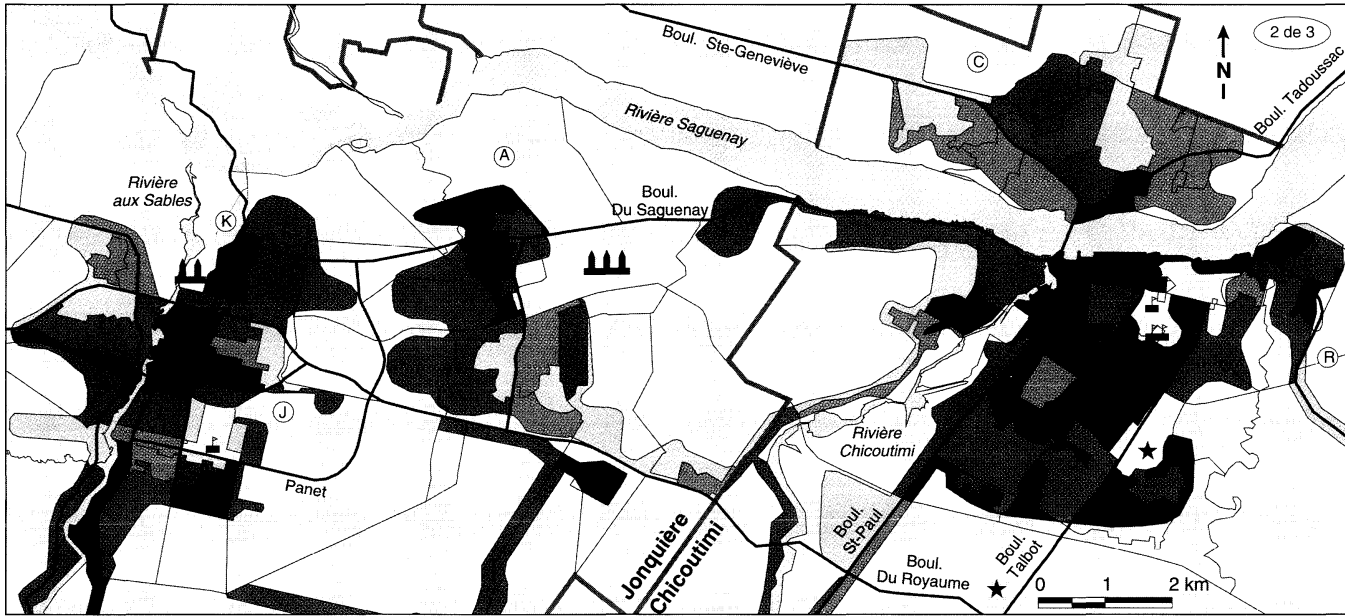
En ce qui concerne les municipalités périurbaines du territoire, on est frappé par leur plus grande homogénéité socio-économique. Cela s'explique sans doute par leur complémentarité avec les villes-centres, leur croissance démographique récente allant de pair avec l'attrait de la campagne proche pour bon nombre de ménages des classes sociales moyennes inférieures. Ces banlieues, où s'effectuent les développements résidentiels les plus récents, sont privilégiées par les jeunes familles. De tels comportements, liés au cycle de vie, font en sorte que l'analyse suggère une relative concordance entre la structure sociorésidentielle saguenéenne et celle des métropoles canadiennes comme Montréal et Toronto<sup>4</sup>.









#### LA DESCRIPTION DES AIRES SOCIALES ET DES ZONES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Un profil statistique des aires et des zones repérées par le modèle permet d'apprécier comment chacune d'entre elles se particularise (tableau 2)<sup>5</sup>. Globalement, les caractéristiques socio-économiques et résidentielles font davantage ressortir les oppositions que ne le font les caractéristiques démographiques et familiales. Soulignons aussi qu'au niveau des caractéristiques socio-économiques, la zone moyenne occupe toujours la position intermédiaire attendue et que son profil statistique ressemble beaucoup à celui de la RMR, ce qui n'est pas étranger au fait que près de six individus sur dix (57,4%) habitent cette zone.

Figure 2 Zones socio-économiques et aires sociales, RMR de Chicoutimi - Jonquière, 1991

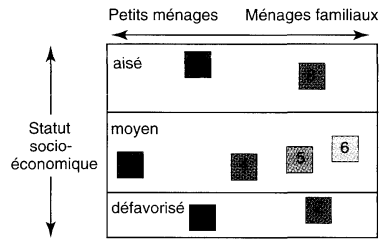




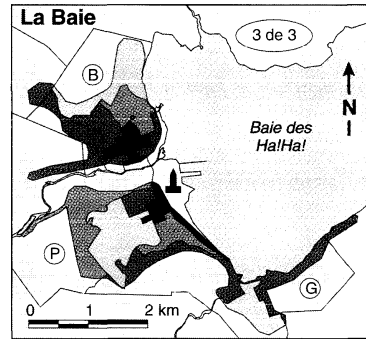
-  Complexe industriel et portuaire
-  Usine Abitibi-Price
-  Usine Alcan
-  Principaux pôles commerciaux
-  Cégep
-  Université
-  Limite municipale
-  Réseau routier principal

## Secteur

- (A) Arvida
- (B) Bagotville
- (C) Chicoutimi-Nord
- (G) Grande-Baie
- (J) Jonquièrre
- (K) Kénogami
- (P) Port-Alfred
- (R) Rivière-du-Moulin



Source : Statistique Canada, 1991



**Tableau 2 Profil statistique des aires sociales et des zones socio-économiques, RMR de Chicoutimi-Jonquière, 1991**

Caractéristiques		Zone défavorisée			Zone moyenne				Zone aisée			RMR	Province	
		Aire 1	Aire 2	Sous-total	Aire 3	Aire 4	Aire 5	Aire 6	Sous-total	Aire 7	Aire 8	Sous-total	Chicoutimi-Jonquière*	de Québec
<b>Démographiques</b>														
Population totale	N	12 330	19 715	<b>32 045</b>	9 690	23 440	29 020	28 920	<b>91 070</b>	15 915	19 515	<b>35 430</b>	<b>158 545</b>	6 895 963
	%	7,8	12,4	<b>20,2</b>	6,1	14,8	18,3	18,2	<b>57,4</b>	10,1	12,3	<b>22,4</b>	<b>100,0</b>	
65 ans et plus	%	13,3	7,7	<b>9,8</b>	14,2	12,4	7,7	5,8	<b>9,0</b>	9,3	6,1	<b>7,5</b>	<b>8,8</b>	11,2
<b>Familiales</b>														
Nbre moyen de personnes/ménage	x	2,4	3,0	<b>2,7</b>	2,2	2,5	3,0	3,2	<b>2,8</b>	2,5	3,0	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>	2,6
Familles monoparentales	%	20,6	10,9	<b>14,7</b>	25,5	16,2	12,5	8,4	<b>13,4</b>	14,5	9,9	<b>12,0</b>	<b>13,4</b>	14,3
<b>Socio-économiques</b>														
Études universitaires avec grade	%	3,7	3,2	<b>3,4</b>	8,8	6,1	6,8	7,0	<b>6,9</b>	17,4	15,3	<b>16,3</b>	<b>8,3</b>	10,3
Scolarité moins de 9 <sup>e</sup> année	%	28,2	20,9	<b>23,8</b>	20,9	19,8	16,1	13,9	<b>17,0</b>	10,2	9,1	<b>9,6</b>	<b>16,7</b>	20,1
Revenu moyen des ménages	\$	27 942	38 015	<b>33 604</b>	28 664	35 925	45 575	48 454	<b>40 469</b>	45 936	54 925	<b>50 491</b>	<b>41 293</b>	40 826
Personnes à faible revenu	%	36,4	15,4	<b>23,5</b>	32,7	22,4	12,3	8,5	<b>15,8</b>	13,2	7,5	<b>10,0</b>	<b>16,1</b>	19,0
Revenu moyen (H)	\$	23 083	27 640	<b>25 900</b>	23 204	26 788	30 115	31 967	<b>29 077</b>	33 528	36 909	<b>35 369</b>	<b>29 847</b>	28 001
Revenu moyen (F)	\$	11 420	12 471	<b>11 988</b>	13 100	14 324	14 706	15 703	<b>14 665</b>	18 625	18 524	<b>18 574</b>	<b>15 075</b>	16 512
Taux d'inoccupation (H)	%	49,2	37,5	<b>42,0</b>	45,8	42,6	35,2	29,5	<b>36,5</b>	30,6	27,4	<b>28,9</b>	<b>35,9</b>	34,2
Taux d'inoccupation (F)	%	70,6	63,9	<b>66,8</b>	63,2	64,1	58,1	54,7	<b>59,3</b>	49,0	49,3	<b>49,2</b>	<b>58,6</b>	50,8
<b>Résidentielles</b>														
Valeur moyenne des logements	\$	64 641	64 208	<b>64 397</b>	71 398	70 419	74 826	73 570	<b>72 764</b>	91 947	89 976	<b>90 947</b>	<b>75 101</b>	105 148
Logements loués	%	63,1	27,8	<b>43,2</b>	71,2	51,3	30,9	17,6	<b>38,3</b>	50,8	22,0	<b>36,2</b>	<b>38,8</b>	44,4
Construction 1981-1991	%	13,3	21,2	<b>17,7</b>	13,9	16,8	20,9	19,8	<b>18,5</b>	43,2	26,5	<b>34,7</b>	<b>22,0</b>	21,4
Construction avant 1946	%	31,5	12,6	<b>20,9</b>	26,3	20,9	8,6	8,1	<b>14,3</b>	6,8	7,3	<b>7,1</b>	<b>14,1</b>	18,0

\* La comparaison de cette RMR avec la province doit être effectuée avec précaution. Dans le cas de la RMR Chicoutimi-Jonquière, l'exclusion de 2335 personnes habitant dans des SD exceptionnels affecte l'ensemble des caractéristiques démographiques et familiales.

## Les aires à position socio-économique défavorisée

La localisation de l'aire 1 et son profil statistique suggèrent qu'on puisse la qualifier d'aire de quartiers centraux où domine un bâti résidentiel ancien. En effet, près du tiers (31,5 %) des constructions résidentielles dans cette aire sociale ont été érigées avant 1946, ce qui constitue le taux le plus élevé de la RMR. La proportion de familles monoparentales, de personnes âgées et de logements locatifs y est appréciable. Si l'on tient compte de ces caractéristiques, l'aire 1 s'apparente à l'aire 3 qui lui est très largement contiguë. Quant à son profil socio-économique, on retiendra que l'aire 1 présente le plus fort taux de personnes de 15 ans et plus dont la scolarité est inférieure à la neuvième année (28,2 %), la plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (36,4 %) et les taux d'inoccupation les plus élevés tant chez les hommes (49,2 %) que chez les femmes (70,6 %).

Contrairement à l'aire 1, les résidents de l'aire 2 n'occupent pas les centres-villes mais plutôt différents espaces le long des limites extérieures de l'espace habité, là où la densité de population est plus faible. L'aire 2 est donc une aire de secteurs périphériques défavorisés dispersés sur l'espace où prédominent des ménages d'assez grande taille. Elle compte environ deux fois moins de familles monoparentales comparativement à l'autre aire de la zone défavorisée. Elle se distingue également de l'aire 1 par un taux plus bas de personnes à faible revenu, de même que par une proportion moindre de personnes faiblement scolarisées. De plus, même si le revenu moyen des ménages (38 015 \$) de cette aire sociale se situe au-dessus de celui des aires 3 et 4 de la zone moyenne, elle accuse néanmoins des déficits pour l'ensemble des autres caractéristiques socio-économiques, et ce, particulièrement chez les femmes.

## Les aires à position socio-économique moyenne

Le profil statistique de l'aire 3 ainsi que sa localisation révèlent qu'il s'agit de l'aire des centres-villes à population hétérogène, c'est-à-dire un espace de transition où cohabitent des groupes d'appartenances sociales diverses, notamment des étudiants, des aînés et des familles monoparentales. Cette hétérogénéité sociale s'accompagne d'un processus de «gentrification» qui était déjà amorcé en 1981 dans les quartiers centraux de la RMR (Perron *et al.*, 1989, p. 93). Selon Germain et Polèse (1995, p. 312), ce processus «[...] a pour effet de réintroduire une mixité sociale dans le tissu des quartiers anciens». Cette aire sociale peu peuplée (9690 personnes) et circonscrite à l'intérieur des limites municipales de Chicoutimi et de Jonquière se différencie surtout par ses caractéristiques familiales. Affichant la moyenne de personnes par ménage la plus faible (2,2 %), elle regroupe également la plus forte proportion de familles monoparentales (25,5 %). Quant aux caractéristiques résidentielles, cette aire compte plus d'une résidence ancienne sur quatre (26,3 %) et le plus fort taux de logements loués (71,2 %). Ce profil résidentiel rappelle celui de l'aire défavorisée qui la jouxte (aire 1).

Contrairement aux autres aires décrites ci-dessus, l'aire 4, l'aire des premières banlieues résidentielles d'après-guerre, ne présente aucune valeur extrême, constat que corrobore fort bien la position de cette aire dans la légende. Dans ces quartiers où 26,8 % des constructions ont été érigées entre 1946 et 1960, on observe une proportion quasi égale de locataires (51,3 %) et de propriétaires. Bien que les aires 4

et 5 soient assez semblables, l'aire 5 compte une proportion de propriétés construites avant 1946 beaucoup plus faible (8,6 % contre 20,9 %). De plus, les résidents de l'aire 5 ont déclaré des revenus moyens par ménage supérieurs à ceux de l'aire 4 de l'ordre de 10 000 \$ et présentent un pourcentage de personnes à faible revenu presque deux fois moindre (12,3 % contre 22,4 %). Bref, on repère dans l'aire 5 les banlieues typiques des années 1960 et 1970 dont le développement s'est effectué surtout à l'extérieur des centres-villes, le long d'artères de communication aménagées durant cette période. Pour sa part, l'aire 6 est celle des banlieues éloignées regroupant des familles avec enfants. Comparativement aux autres aires sociales de la zone socio-économique moyenne, l'aire 6 enregistre le revenu moyen des ménages le plus élevé (48 454 \$), les plus bas taux de personnes peu scolarisées et à faible revenu. Enfin, vu la composition et la taille des ménages observées dans cette aire, il n'est guère surprenant d'y trouver le plus faible taux de logements locatifs (17,6 %).

### **Les aires à position socio-économique aisée**

Le profil statistique et la localisation de l'aire 7 indiquent qu'elle est formée de quartiers favorisés offrant de nouvelles formes d'habitats. Les maisons en rangée, les condominiums et les logements luxueux y constituent une part très importante du bâti résidentiel. Soulignons que le profil résidentiel tend à démontrer que l'aire 7 est composée de quartiers plus récents que ceux de l'aire 8; on y observe notamment une part plus importante de constructions érigées entre 1981 et 1991 (43,2 % contre 26,5 %) et une valeur moyenne des logements légèrement supérieure (91 947 \$ contre 89 976 \$). Finalement, l'aire 8 est celle des quartiers plus anciens de propriétaires favorisés. Les résidents sont un peu moins âgés que ceux de l'aire 7, comme l'illustre le rapport des âgés (6,1 % contre 9,3 %). Fait à noter, plus d'une femme sur deux dans ces deux aires favorisées possède l'autonomie financière pour se procurer les biens de première nécessité, selon l'interprétation que l'on peut tirer des taux d'inoccupation (Conseil des affaires sociales, 1989, p. 52). Enfin, le revenu moyen des ménages des résidents de l'aire 8, en 1990, est de 9000 \$ supérieur à celui des ménages de l'aire 7. Cet écart est du même ordre de grandeur que celui observé entre les aires 1 et 2. Le pourcentage de personnes à faible revenu (7,5 %) est deux fois moins élevé dans l'aire 8 que dans l'ensemble de la RMR (16,1 %) et presque cinq fois moins que dans l'aire 1 (36,4 %). Somme toute, les caractéristiques socio-économiques des aires sociales 7 et 8 (tableau 2) sont souvent sans commune mesure avec celles des autres aires, comme l'illustre d'ailleurs bien la légende de la figure 2.

## **CONCLUSION**

Dans le cadre de la présente étude écologique, la structure sociorésidentielle urbaine saguenéenne n'a pu être saisie dans sa totalité. En effet, les indicateurs du recensement canadien ne dévoilent sans doute qu'une part de la complexité de la dynamique résidentielle et, conséquemment, de la dynamique sociale. Le résultat obtenu demeure néanmoins révélateur des conditions de vie prévalant à un moment donné dans un espace où s'expriment les alliances de voisinage et les contraintes relatives au statut social. En bonne partie, l'originalité de la présente étude réside dans le fait qu'elle met en lumière des oppositions significatives dans une région

qui compte à peine 150 ans d'histoire et dont la concentration urbaine n'a pas d'équivalent dans les autres régions périphériques québécoises. Désirant étudier la différenciation sociale à micro-échelle géographique, nous avons privilégié comme unités d'analyse les secteurs de dénombrement (SD), qui sont les unités les plus petites et les plus homogènes du recensement canadien, contrairement à de nombreuses études qui utilisent plutôt les secteurs de recensement (SR). La mise au jour de contrastes assez marqués dans les conditions de vie des différents segments de la population saguenéenne, par ailleurs très homogène aux plans ethnique et culturel, est apparue particulièrement éloquente.

Les modèles écologiques qui mettent l'accent sur la différenciation sociospatiale permettent de comprendre comment l'espace structure, à sa façon, les phénomènes sociaux. Ainsi, la connaissance de la stratification sociale d'un espace urbain permet d'aborder l'analyse des problèmes sociaux à partir d'une vision mieux articulée de la relation espace-population-société. Tant en géographie sociale qu'en sociologie urbaine, la littérature est abondante en ce qui concerne la question de la primauté à accorder soit à la dimension spatiale des faits sociaux, soit à la dimension sociale des faits spatiaux (Hérin, 1983, p. 24). Mais, comme le soulignait à juste titre Hubert: «Société et géographie ne sont pas séparables, elles n'agissent pas l'une sur l'autre comme des boules de billard» (1992, p. 278). Bref, la différenciation sociale va de pair avec la dissociation spatiale et une telle interaction perdure bien au-delà de la rationalité des individus et des structures administratives. Cette interaction témoigne de la spécialisation de l'espace selon la vocation historique des lieux, la dynamique démographique, l'histoire du peuplement, les contraintes économiques, les choix politiques, les préférences résidentielles.

On a souvent reproché aux études d'écologie sociale de décrire efficacement l'espace social sans tenir compte suffisamment de la dimension géographique et de l'environnement naturel (Sénécal *et al.*, 1994, p. 304). En référant à un certain nombre de faits rappelant l'histoire de l'appropriation du territoire saguenéen, il devient possible, selon nous, de discuter pertinemment des résultats de la présente étude. Parmi les phénomènes majeurs à considérer, nous retenons les suivants: le contexte de colonisation, la saturation rapide des terres saguenéennes, les circuits rural-urbain, l'apparition d'un prolétariat urbain et l'exode démographique.

L'histoire du peuplement du Saguenay-Lac-Saint-Jean est étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles financée par des capitaux étrangers. La première phase de colonisation du Saguenay s'est déroulée suivant deux visées complémentaires: la recherche de nouvelles terres dans le contexte d'un écoumène saturé dans la région de Charlevoix et le maintien de stratégies de colonisation fondées sur la solidarité familiale (Bouchard, 1996). Venus s'établir illégalement sur les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1838, les membres de la Société des Vingt-et-Un ont ainsi transgressé un interdit d'établissement avec le concours de William Price, grand marchand de bois de Québec (Girard et Tremblay, 1988). Certains historiens prétendent que la société agroforestière du Saguenay, à cette époque, correspondait à «l'arrière-pays encore très mal organisé d'une ville elle-même déphasée: Québec» (Séguin, 1978, p. 5).

---

Rappelons ensuite qu'en raison principalement d'une fécondité vigoureuse, les écumènes locaux saguenéens ont été saturés dès les années 1940; de fait, l'apparition de nouveaux villages au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'arrête à cette date (Saint-Hilaire, 1996, p. 96). En analysant le parcours des non-établis (les nombreux fils qui ne trouvent pas de terres dans ce contexte de saturation), on découvre qu'ils ont formé une large part d'un jeune prolétariat urbain en quête d'un travail dans les usines, «une génération sacrifiée», si l'on se fie aux propos de Bouchard (1996, p. 472). Leur circuit rural-urbain est à mettre en relation avec l'avènement de l'industrialisation et la poussée d'urbanisation qui s'en suivit. À partir de ce moment, on commence à distinguer au Saguenay les villes «polyvalentes», telles Chicoutimi et Jonquière (avant les fusions des années 1970), des villes «spécialisées», telles Arvida, Kénogami et Port-Alfred, qui ont été créées de toutes pièces à partir des plans élaborés par les compagnies multinationales (Saint-Hilaire, 1991).

Les compagnies multinationales du secteur de l'aluminium et du papier, qui vinrent s'implanter au Saguenay au début du XX<sup>e</sup> siècle, sont devenues des acteurs majeurs de la structuration du paysage urbain actuel. Elles ont contraint dans une large mesure la localisation des autres acteurs (Igartua, 1996). Le cas de l'implantation de l'*Aluminium Company of America* en 1926, qui deviendra l'Alcan en 1928, est des plus significatifs à ce sujet. Cette entreprise américaine a acheté le chemin de fer, les installations portuaires, les centrales hydro-électriques et surtout, l'ensemble des terres des colons, là où sera érigée plus tard la ville d'Arvida, fusionnée à Jonquière en 1976 (Martel, 1982, p. 64). Ainsi, il est opportun de souligner que les demeures construites jadis par la compagnie Alcan pour loger les cadres et les contremaîtres près des usines (quartier Sainte-Thérèse du secteur Arvida) sont aujourd'hui occupées par des résidents dont le statut socio-économique favorisé ne fait aucun doute. Toujours à Jonquière, mais dans le secteur Kénogami cette-fois, les quartiers habités principalement par les ouvriers du papier demeurent aujourd'hui «populaires» et apparaissent surtout défavorisés. Il en est de même à La Baie où la fenêtre sur le fjord du Saguenay est masquée par des équipements industriels lourds (port de mer, usine de pâte et papier, réservoirs de produits chimiques) à proximité de quartiers populaires.

Enfin, le Saguenay, comme certaines autres régions éloignées du Québec, a vu ses bilans migratoires s'alourdir à partir des années 1950, l'exode y laissant des traces de plus en plus visibles, surtout lorsqu'on connaît la ponction sélective exercée sur les plus instruits (Bureau de la Statistique du Québec, 1988, pp. 113 et 123). Une ville comme Jonquière a été deux fois plus touchée par cet exode que sa voisine Chicoutimi (Perron *et al.*, 1989) ce qui concorde avec le fait que la proportion de quartiers défavorisés est plus forte dans la première que dans la seconde.

Ainsi, la distribution de la richesse semble suivre des canalisations bien spécifiques qui ne sont pas étrangères aux vocations principales de chacune des villes, soit le commerce ou les services à Chicoutimi, l'activité industrielle à Jonquière et à La Baie. Le mode d'appropriation de l'espace constitue donc un élément interprétatif du modèle d'aires sociales. En éclairant le modèle sous cet angle, on comprend mieux comment les disparités socio-économiques semblent



s'enraciner. De plus, en référant à divers travaux portant sur la santé de la population (Perron, 1997; Veillette *et al.*, 1992) et la scolarisation des jeunes, les effets de telles disparités apparaissent avec évidence.

## REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et les responsables du Programme de soutien aux chercheurs des collèges du ministère de l'Éducation du Québec (PSCC) qui ont respectivement permis la réalisation des travaux et la diffusion des résultats.

## NOTES

- 1 Il s'agit d'un territoire composé d'un noyau urbain principal et de municipalités périurbaines ou rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale est très élevé (Statistique Canada, 1992, p. 222). Le volume des déplacements quotidiens des travailleurs, entre autres, permet de mesurer le degré d'intégration économique et sociale.
- 2 Un score factoriel, aussi appelé poids local ou encore coefficient factoriel, est une valeur obtenue par chacune des unités d'analyse (SD) sur un facteur donné. Ces valeurs sont normalisées et centrées-réduites. Elles oscillent très généralement entre -3 et +3 pour une moyenne égale à zéro. Ces scores factoriels peuvent être utilisés comme n'importe quelle autre variable afin de décrire les unités d'analyse.
- 3 En 1991, 88% des résidants de la RMR habitent les municipalités de Chicoutimi, Jonquière et La Baie.
- 4 Selon Statistique Canada, la taille des ménages devrait continuer à diminuer au cours des 25 prochaines années au Canada et tout indique qu'au Saguenay particulièrement, le vieillissement des «baby-boomers» aura de profondes répercussions sur la structure des ménages et fort possiblement sur leur localisation. Sur la foi de telles prévisions, on peut anticiper un nouvel attrait des quartiers centraux et un ralentissement de l'étalement urbain.
- 5 Certaines données utilisées dans le texte n'apparaissent pas dans le tableau 2; elles ont été extraites de la monographie sur les aires sociales de 1991 (Perron *et al.*, 1995).

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, G. (1996) *Quelques Arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*. Montréal, Boréal.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1988) *Les migrations au Québec: aspects régionaux*. Québec, Les Publications du Québec.
- CLICHE, P. (1980) *Espace social et mobilité résidentielle*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989) *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, Gaëtan Morin.
- COUTRAS, J. et FAGNANI, J. (1989) Éditorial. Sexes et espaces. *Espace Populations Sociétés*, (1): 11-14.
- FOGGIN, P. et POLÈSE, M. (1976) *La géographie sociale de Montréal en 1971*. Montréal, INRS-Urbanisation (Coll. «Études et documents»).
- GERMAIN, A. et POLÈSE, M. (1995) La structure sociorésidentielle de Puebla, Mexique: essai d'écologie urbaine. *Cahiers de géographie du Québec*, 39 (107): 309-333.

- GIRARD, C. et PERRON, N. (1989) *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Coll. «Les régions du Québec»).
- GIRARD, C. et TREMBLAY, J.-M. (1988) *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1850. Rapport spécial de Jacques Crémazie*. Jonquière, Éditions Sagamie/Québec.
- GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. (1984) *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Montaigne.
- HÉRIN, R. (1983) Géographie humaine, géographie sociale, sciences sociales: la dialectique du social et du spatial. In Daniel Noin (éd.) *Géographie sociale*. Lyon, Actes du Colloque de Lyon, pp. 16-26.
- HUBERT, J.-P. (1992) Sur les prétentions scientifiques et la légitimité philosophique d'une théorie des formes de l'établissement humain. *Cahiers de géographie du Québec*, 36 (98): 275-298.
- IGARTUA, J. (1996) Vivre à Arvida. In Robert Fortier (éd.) *Villes industrielles planifiées*. Montréal, Boréal, pp. 153-176.
- LANGLOIS, S. (1984) L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages. *Recherches sociographiques*, XXV (2): 211-265.
- LE BOURDAIS, C. et LEFEBVRE, C. (1987) *Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981*. Montréal, INRS-Urbanisation (Coll. «Études et documents»).
- MARTEL, G. (1982) *Tourisme, culture et patrimoine. Saguenay, Lac Saint-Jean, Chibougamau, Chapais*. Chicoutimi, Éditions du Lac-Saint-Jean.
- MAYER-RENAUD, M. (1988) Le statut socio-économique: construction d'un indice utile pour la gestion sociale. *Sociologie et sociétés*, XX (1): 47-59.
- MOLES, A. et ROHMER, E. (1978) *Psychologie de l'espace*. Paris, Casterman.
- PERRON, M. (1997) *Sociogéographie de la santé à micro-échelle: un modèle de différenciation spatiale au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Montpellier, Université Montpellier III, thèse de doctorat non publiée.
- PERRON, M. et al. (1995) *Aires sociales et conditions de vie au Saguenay. Un outil de développement régional*. Jonquière, Cégep de Jonquière.
- (1989) *Espace urbain et différenciation sociale au Saguenay: l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière*. Jonquière, Cégep de Jonquière.
- (1988) *Étude socio-géographique du CLSC de la Jonquière*. Jonquière, Cégep de Jonquière.
- PERRON, M. et VEILLETTE, S. (1992) *Faisabilité et pertinence de l'approche écologique en regard de l'exposition de la population du Saguenay aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Rapport final soumis au DSC de l'Hôpital de Chicoutimi*. Jonquière, Cégep de Jonquière.
- POLÈSE, M. et CARLOS, S. (1978) *L'écologie factorielle d'un système urbain: une analyse globale des facteurs de différenciation spatiale en milieu urbain pour les principales villes du Canada*. Montréal, INRS-Urbanisation (Coll. «Études et documents»).
- RACINE, J.-B. et REYMOND, H. (1973) *L'analyse quantitative en géographie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- SAINT-HILAIRE, M. (1996) *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay 1840-1960*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

- 
- (1991) La formation des populations urbaines au Québec: le cas du Saguenay aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. *Cahiers québécois de démographie*, 20 (1): 1-36.
- SANDERS, L. (1989) *L'analyse des données appliquée à la géographie*. Montpellier, GIP Reclus.
- SÉGUIN, N. (1978) L'histoire. In Jules Dufour (éd.) *La géographie du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Province de Québec). Guide d'excursions scientifiques*. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, pp. 1-15.
- SÉNÉCAL, G. et al. (1994) Les mécanismes de production de la forme urbaine et la conservation des espaces agricoles et naturels dans la région de Montréal: le cas de Laval. *Cahiers de géographie du Québec*, 38 (105): 301-326.
- SHEVKY, E. et BELL, W. (1973) *Social Area Analysis*. Westport, Greenwood Press.
- STATISTIQUE CANADA. (1992) *Dictionnaire du recensement de 1991*. Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, numéro 92-301 au catalogue.
- VEILLETTE, S. et al. (1995) La mortalité intra-urbaine par maladies de l'appareil circulatoire: une approche écologique à micro-échelle. *L'Union médicale du Canada*, 124 (2): 27-36.
- (1993) *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Jonquière, Cégep de Jonquière.
- (1992) *La mortalité dans les aires sociales de l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière. Données épidémiologiques 1979-1983*. Jonquière, Cégep de Jonquière.
- VILLENEUVE, P. et ROSE, D. (1995) Couples en emploi et morphologie sociale des quartiers de Montréal, 1971-1991. *Sociologie et sociétés*, XXVII (2): 87-102.